

5.2.11 Le site patrimonial de Sillery et ses environs

Sillery est un territoire empreint des marques de son histoire et de ses différentes phases de développement. C'est donc sans surprise qu'on y retrouve un site patrimonial et d'autres concentrations anciennes qui recèlent une variété de composantes d'intérêt historique, paysager et patrimonial. Notons d'abord la présence des vestiges, terres et bâtiments associés aux débuts de l'occupation française. Soulignons également l'existence d'anciens noyaux ouvriers, au haut et au bas de la falaise, qui ont été relativement bien préservés. Enfin, rappelons l'impact significatif des grandes propriétés – dont la concentration est à l'origine du décret de l'arrondissement historique de Sillery, aujourd'hui nommé site patrimonial – qui caractérisent cette portion du territoire plus que toute autre composante. Le maintien de leur intégrité à travers le temps a contribué à la protection de boisés, de plantations et de jardins qui marquent le paysage urbain. Toutes ces composantes requièrent des efforts pour les préserver et les mettre en valeur dans un contexte évolutif, leur environnement étant appelé à subir des transformations.

Ce sont les différentes phases de son développement et la façon dont celui-ci s'est fait qui ont conféré au territoire de Sillery tout son intérêt. Aux premières heures de l'occupation française, en 1637, les Jésuites fondent la Mission Saint-Joseph-de-Sillery sur une terre qui leur est concédée. S'ensuit une lente colonisation, la subdivision du territoire en seigneuries et l'apparition des toutes premières routes. La population vivra principalement de l'agriculture jusqu'à la conquête britannique, au début 19^e siècle, qui marque l'essor du commerce du bois et des chantiers maritimes et les débuts d'un réel développement urbain. Les marchands britanniques acquièrent alors les seigneuries au sommet de la falaise et y érigent de luxueuses villas tandis que les ouvriers s'installent dans les noyaux villageois – du Foulon, Saint-Michel, Nolansville et Bergerville – qui se développent près des anses et des chantiers. À la fin du 19^e siècle, les activités commerciales déclinent et les notables vendent leurs domaines à des communautés religieuses. Plusieurs d'entre elles en demeureront propriétaires jusqu'à aujourd'hui, permettant dans plusieurs cas d'en éviter le morcellement. Le décret d'arrondissement historique en 1964 a ensuite préservé le secteur des pressions au lotissement qui ont accompagné l'expansion des banlieues.

Les grands domaines de Sillery peuvent être répartis en trois catégories:

- A) Les cimetières : *Le cimetière St.Patrick et le cimetière Mount Hermon;*
- B) Les propriétés gouvernementales: *Le Parc du Bois-de-Coulonge; Le Domaine Cataragui;*
- C) Les propriétés appartenant ou ayant appartenu à des communautés religieuses : *la Corporation des Pères Maristes; la Fédération des Augustines de la Miséricorde de Jésus; le Domaine Benmore; les Religieuses de Jésus-Marie; les Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc; les Pères Augustins de l'Assomption*

Au cours des dernières années toutefois, le vieillissement et la décroissance des communautés religieuses ont forcé plusieurs d'entre elles à se départir de leur patrimoine immobilier. Si la situation se répète sur l'ensemble du territoire de Québec, elle prend des proportions toutes particulières au sein du site patrimonial de Sillery, où les domaines religieux sont nombreux et indissociables de son intérêt patrimonial et paysager. Il faut considérer qu'au cours des dernières années, plusieurs promoteurs ont manifesté l'intention de réaliser des projets de développement sur les domaines religieux de Sillery. Plusieurs citoyens ont signifié leur inquiétude à l'égard de ces projets. La Ville a pour sa part signifié, au PDAD, sa volonté de se doter d'une stratégie pour la mise en valeur des propriétés religieuses et l'encadrement d'éventuels projets de transformation. Devant les débats suscités par l'imminence de transformations au sein du site patrimonial, il est devenu essentiel, pour la Ville, de prendre position sur l'avenir des grandes propriétés de Sillery et de déterminer les règles qui permettront d'encadrer leur conversion.

C'est dans ce contexte qu'en 2006, la Ville de Québec a mené un important processus consultatif qui a permis de jeter les bases d'une stratégie d'intervention et aux différents acteurs du milieu de se prononcer. Ce fut aussi l'occasion de rappeler que le statu quo n'est plus possible. Au terme du processus consultatif, la Ville s'est engagée à se doter d'un outil de planification concret établissant, pour les prochaines années, les règles à respecter pour toute intervention dans le secteur. En désignant le site patrimonial de Sillery et ses environs comme secteur particulier de planification, la Ville ouvre la porte à un tel exercice tout en préconisant l'atteinte de l'objectif suivant.

Mettre en valeur le site patrimonial de Sillery et ses environs en assurant un équilibre entre la conservation et la valorisation de ses composantes d'intérêt et la conversion des grands domaines.

Piste d'action

- Réaliser une planification d'ensemble pour le site patrimonial de Sillery